Nations Unies E/C.2/2011/2/Add.13

Conseil économique et social

Distr. générale
15 novembre 2010
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales
Session ordinaire de 2011
31 janvier-9 février 2011

Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Table des matières

		Page
1.	Chambre économique fédérale d'Autriche	2
2.	Institute for Energy and Environmental Research	3
3.	Institut de sociologie internationale de Gorizia	4
4.	Association internationale des Lions Clubs	6
5.	Centre international de recherche sur les femmes	7
6.	Conseil international des sociétés du design industriel	9
7.	Réseau international de sensibilisation à la santé	11
8.	Institut international des études non alignées	12
9.	Réseau international de l'énergie durable	14
10.	Union internationale de psychologie scientifique	15
11.	Kiwanis International	17
12.	Conseil national coréen des femmes	18
13.	Les Vraies femmes du Canada	20
14.	Rehabilitation International	22

10-63856X (F)

Merci de recycler

1. Chambre économique fédérale d'Autriche

Statut consultatif spécial, 2006

I. Introduction

La Chambre économique fédérale d'Autriche est le représentant légal de l'ensemble des entreprises autrichiennes. Elle coordonne et représente les intérêts de l'économie autrichienne aux niveaux national, régional et international.

Buts et objectifs de l'organisation

La Chambre économique fédérale d'Autriche souscrit à l'idée d'un marché mondial inclusif, plus durable, en privilégiant la notion de responsabilité sociale de l'entreprise et en mettant l'accent sur le libre échange international, la subsidiarité, l'autonomie et le partenariat de tous les participants aux marchés, la libre concurrence et la protection de l'environnement. La croissance économique durable est l'un des objectifs importants de la Chambre. En soutenant cet objectif, la Chambre s'engage à assurer l'éducation, la protection sociale, la représentation équilibrée des intérêts des divers participants au processus économique, l'émancipation des femmes et les autres valeurs sociales. En 1975, la Chambre a créé une antenne, le Centre d'arbitrage international de Vienne, qui se saisit des différends commerciaux internationaux.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Par le Centre d'arbitrage international de Vienne, la Chambre a aidé à rédiger les amendements à la Loi type de la Commission des Nations Unies sur le droit commercial international (CNUDCI) de 1985 et les règles d'arbitrage de la CNUDCI de 1976. La Chambre a également joué un rôle décisif dans l'application de la loi type de la CNUDCI de 1985 sur l'arbitrage commercial international et son intégration dans le droit autrichien, en rendant publique une étude sur la question.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires aux Nations Unies

Des représentants de la Chambre économique fédérale d'Autriche ont assisté aux sessions suivantes du Groupe de travail II de la CNUDCI : la quarante-cinquième session, du 11 au 15 septembre 2006, à Vienne; la quarante-sixième session, du 5 au 9 février 2007, à New York, la quarante-septième session, du 10 au 14 septembre 2007, à Vienne; la quarante-neuvième session, du 15 au 19 septembre 2008, à Vienne; la cinquantième session, du 9 au 13 février 2009, à New York; et la cinquante et unième session, du 14 au 18 septembre 2009, à Vienne.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

Avec la CNUDCI, la Chambre a organisé les conférences internationales suivantes : « Trente ans de règles d'arbitrage de la CNUDCI : première force mondiale pour l'harmonisation de l'arbitrage international » à Vienne, les 6 et 7 avril 2006; Conférence commune CNUDCI–Centre d'arbitrage international de Vienne, tenue à Vienne les 29 et 30 mars 2007; Conférence CNUDCI-Centre d'arbitrage international de Vienne de 2008, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Convention de New York, tenue à Vienne les 13 et 14 mars 2008; et la Conférence CNUDCI-Centre d'arbitrage international de Vienne de 2009, tenue à Vienne les 2 et 3 avril 2009.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Département de la politique environnementale et énergétique de la Chambre économique fédérale d'Autriche a contribué à la réalisation, en Autriche, des objectifs du Millénaire pour le développement, et en particulier de l'objectif 7, cible 7a.

2. Institute for Energy and Environmental Research (Institut pour la recherche énergétique et environnementale)

Statut consultatif spécial, 2002

I. Introduction

L'*Institute for Energy and Environmental Research* travaille surtout aux États-Unis.

Buts et objectifs de l'organisation

L'Institut a été fondé pour fournir au public et aux responsables une information scientifique et technique compréhensible et précise sur des questions énergétiques et environnementales. Son but est d'introduire l'excellence scientifique dans le traitement des questions de politique publique, afin de promouvoir la démocratisation de la science et préparer un environnement plus sûr et plus salubre.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'Institut s'emploie à démocratiser la science et à promouvoir l'avènement d'un environnement plus sûr et plus salubre, en retenant en particulier deux domaines figurant à l'ordre du jour des Nations Unies : le désarmement nucléaire et la prévention du changement climatique. Il travaille surtout aux États-Unis en préconisant des modifications de la politique américaine, de façon qu'elle soit plus conforme aux accords internationaux et notamment au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au Protocole de Kyoto. L'Institut travaille aussi à faire

comprendre aux organisations de base et au public américain les questions techniques dans une perspective mondiale. On peut citer en exemple la publication par l'Institut d'une étude de 2007 intitulée « *Carbon-free and nuclear-free: a road map for U.S. energy policy* » (Ni carbone, ni nucléaire : une feuille de route pour la politique énergétique américaine), qui explique comment un système équitable de réglementation internationale des émissions de carbone aiderait à réduire la menace du changement climatique et ramener les émissions de carbone à près de zéro.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'Institut a participé à la réunion, en mai 2009, à New York, du Comité préparatoire de la Conférence de 2010 chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, où il a organisé deux manifestations parallèles et des exposés intitulés « » *enewable energy: cheaper, safer, and smarter than nuclear energy* », et « *Are new nuclear warheads needed for safety and reliability of the U.S. arsenal?* » (Énergie renouvelable : moins chère, plus sûre, plus intelligente que l'énergie nucléaire, et Les nouvelles ogives nucléaires sont-elles nécessaires pour la sûreté et la fiabilité de l'arsenal américain?).

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

Néant.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 7. En 2007, l'Institut a publié l'étude susmentionnée « *Carbon-free and nuclear-free: a road map for U.S. energy policy* » et depuis, préconise l'adoption des politiques qui y sont analysées. Cette étude montre qu'il est à la fois techniquement et économiquement possible d'éliminer les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire dans le système énergétique américain et présente, à cet effet, une feuille de route. L'Institut a consacré deux années à publier et à promouvoir les résultats de l'étude qui est d'importance majeure, et travaille avec d'autres pays, comme l'Espagne, qui sont désireux de passer à un système énergétique reposant à 100 % sur les énergies renouvelables.

3. Institut de sociologie internationale de Gorizia

Statut consultatif spécial, 2006

I. Introduction

L'Institut de sociologie internationale de Gorizia est un institut de recherche indépendant à but non lucratif, sis à Gorizia (Italie).

Buts et objectifs de l'organisation

L'Institut entreprend des études et des recherches et organise des conférences sur les relations entre États, nations et groupes ethniques et sur des questions de développement culturel, économique et social; il organise et promeut des enseignements de troisième cycle, des séminaires et des cours spécialisés à l'intention d'experts et de chercheurs travaillant dans diverses disciplines. Il s'attache aussi aux questions de l'intégration européenne, des frontières, des migrations et des minorités, et participe au développement théorique de la sociologie des relations internationales.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Ces dernières années, le travail accompli par l'Institut sur les politiques locales de développement concerne principalement les États de l'Ouest des Balkans, de l'Europe centrale et orientale, de l'Europe du Nord et des pays baltes, et de la région méditerranéenne. L'Institut rédige des recommandations de politique générale sur la coopération entre institutions locales et réalise, à l'intention du Conseil de l'Europe, des analyses des atouts, des faiblesses, des perspectives et des risques, ainsi que des analyses régionales. Il effectue aussi des études à la demande du Ministère italien des affaires étrangères sur les relations et stratégies internationales de coopération entre l'Italie, l'Union européenne et l'Europe de l'Est.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'Institut a participé à la session de la Commission de la condition de la femme, du 25 février au 7 mars 2008, à New York.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

L'Institut a publié une déclaration sur les relations entre santé publique et frontières, à la réunion du Conseil économique et social en juillet 2009, à Genève.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Institut a organisé à Gorizia (Italie) les 15 et 16 mai 2009, une conférence internationale sur les problèmes de santé publique aux frontières, cette question relevant de l'objectif 6 des OMD.

4. Association internationale des Lions Clubs

Statut consultatif général, 1998

I. Introduction

L'Association internationale des Lions Clubs est une organisation mondiale bénévole de service humanitaire comptant 45 834 Lions clubs (les Lions Clubs) et plus de 1,3 million de membres dans 205 localités dans le monde.

Buts et objectifs de l'organisation

La mission de l'Association est d'autonomiser les citoyens et d'encourager la coopération internationale entre tous les peuples pour promouvoir la cause de la paix et de la compréhension mutuelle. L'Association internationale des Lions Clubs cherche à être un chef de file mondial pour les services communautaires et humanitaires.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Le Président de l'Association désigne chaque année des dirigeants de Lions Clubs pour représenter l'Association aux Nations Unies, à New York, et dans les offices des Nations Unies à Genève et Vienne. L'Association entretient des liens avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Elle a le statut d'observateur lors de réunions spéciales de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et entretient une relation de travail étroite avec le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Des représentants de l'Association ont assisté à des conférences et réunions organisées périodiquement par les Nations Unies au cours des quatre dernières années : des réunions du Conseil d'administration de l'OMS; des réunions annuelles du Fonds des États-Unis pour l'UNICEF; des réunions du Comité des ONG pour l'UNICEF; des forums des Nations Unies pour la jeunesse; des conférences organisées par le Département de l'information à l'intention des ONG; des réunions spéciales de la FAO; et des réunions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'Association coopère avec les Nations Unies dans le programme de l'OMS contre la cécité (*Sight First*) : c'est un partenariat entre l'OMS et la Fondation internationale des Lions Clubs dont le but est d'éliminer les causes évitables de la

cécité chez les enfants et d'améliorer les soins pédiatriques oculaires dans 35 pays; l'Association participe aux travaux des comités d'ONG sur la toxicomanie, à New York, et au comité correspondant à Vienne; elle contribue au programme « L'école en boîte » de l'UNICEF.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Association contribue à la réalisation de tous les OMD par divers projets et activités de services s'inscrivant dans le programme de services communautaires des Lions. La Fondation finance plusieurs programmes et initiatives humanitaires locales et mondiales, notamment des projets de lutte contre la cécité et les incapacités, et des programmes qui encouragent la santé publique, desservent la jeunesse et interviennent en cas de catastrophe naturelle. En 2008, des représentants de l'Association et du Pacte mondial des Nations Unies ont signé une lettre d'intention en vue de réaliser des projets communs visant expressément à atteindre des objectifs du Millénaire pour le développement.

5. International Center for Research on Women (Centre international de recherche sur les femmes)

Statut consultatif général, 1998

I. Introduction

Le Centre international de recherche sur les femmes est une organisation privée à but non lucratif basée à Washington, qui a un bureau régional asiatique à New Delhi et des bureaux nationaux à Mumbai et Hyderabad (Inde).

A. Buts et objectifs de l'organisation

La mission du Centre est d'améliorer le sort des femmes vivant dans la pauvreté, encourager l'égalité des hommes et des femmes et la défense des droits fondamentaux des femmes, et contribuer à leur bien-être économique et social au sens large. Le Centre mène des recherches, des activités de création de capacités et de plaidoyer, sur une base factuelle, sur des questions qui retentissent sur la condition économique, sanitaire et sociale des femmes dans les pays pauvres et à revenu moyen. En collaboration avec des partenaires locaux, régionaux et internationaux, il s'efforce de mettre au point des méthodes efficaces pour obtenir un impact plus appréciable sur le sort des femmes, par une meilleure utilisation des ressources et en cherchant à les autonomiser.

B. Changements appréciables apportés à l'organisation

Lors de la réunion annuelle de son Conseil le 4 novembre 2007, deux nouveaux organes de direction ont été créés : le Conseil de direction et le Cercle des nouveaux dirigeants, et une nouvelle structure a été adoptée le 15 avril 2009. Les recherches et

les programme du Centre sont désormais organisés en cinq catégories : développement économique; condition de la femme et VIH; ostracisme, discrimination et condition de la femme; sexualité et changement social; condition de la femme, violence et droits des femmes. En outre, une équipe de recherche sur l'innovation et l'impact a été constituée pour faciliter la communication et l'apprentissage interinstitutionnels.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Le Centre travaille avec les Nations Unies pour réduire les obstacles à l'éducation des adolescentes, aider les femmes à se prendre en charge économiquement, prévenir la propagation du VIH et du sida parmi les femmes et les filles, analyser les causes de violence à l'égard des femmes, réduire la malnutrition et la faim en élargissant l'accès des femmes à l'information sur l'alimentation et l'agriculture, inciter les hommes et les garçons à céder des pouvoirs aux femmes, réduire la violence sexiste et former des dirigeantes aux normes internationales relatives aux droits de l'homme afin de protéger les droits fondamentaux des femmes.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Centre a participé aux réunions suivantes des Nations Unies : la Conférence internationale sur le sida, tenue à Toronto (Canada) du 13 au 18 août 2006; la Consultation technique sur la prévention de la transmission sexuelle du VIH, réunion commune de l'OMS et d'ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies pour la lutte contre le sida) tenue à Genève les 25 et 26 septembre 2006; la réunion du Groupe d'experts de la Division de la promotion de la femme sur le partage égal des responsabilités entre femmes et hommes, notamment dans les soins dispensés dans le cadre de la lutte contre le sida, tenue à Genève, du 6 au 9 octobre 2008; le Congrès international sur le sida en Asie et dans le Pacifique, tenu le 11 août 2009 à Bali (Indonésie); et la réunion de la Commission de la condition de la femme, le 10 mars 2009 à New York.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

Le Centre coopère étroitement avec le projet d'ONUSIDA visant à améliorer l'exercice des droits des femmes, à réduire l'incidence du sida en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud (2006-2007); il a participé aux réunions de groupes de travail organisés par ONUSIDA pour traiter de tous les aspects des normes d'indicateur de suivi et d'évaluation du Groupe de référence d'ONUSIDA (2009), et il a collaboré avec le PNUD à la publication du rapport intitulé « *Sex, rights and law in a world with AIDS* ». Le Centre a commencé à collaborer avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) à l'initiative « Des villes sûres » en 2009 pour faire en sorte que l'espace public soit plus sûr pour les femmes. En 2009 également, il a apporté une assistance technique au programme « Achats pour le progrès » au Rwanda afin de mieux intégrer les femmes dans les processus de passation de marchés et d'amélioration de la productivité. Le Centre a

été en relation avec divers organismes du système des Nations Unies pour une action de mobilisation, de formation commune et pour des séminaires visant à faire participer les hommes à l'action menée pour l'égalité entre les sexes et aux initiatives de prévention du VIH, ainsi que plus généralement pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

En dehors des activités mentionnées plus haut, le Centre contribue à la réalisation des objectifs suivants :

Objectif 1. Le Centre a rédigé un document sur les femmes, la sécurité alimentaire et l'agriculture dans un marché mondial, qui donne des indications chiffrées sur la propriété de la terre et des actifs productifs par les femmes, en Ouganda et en Afrique du Sud.

Objectif 3. Le Président du Centre a participé à une consultation de haut niveau sur la « Promotion de l'égalité des sexes et l'objectif du Millénaire pour le développement : problèmes d'application », le 16 février 2006 à Washington et a publié le rapport intitulé « *Seven priorities, seven years to go: progress on achieving gender equality* » (Sept priorités, sept ans pour les atteindre : progrès réalisés dans le domaine de l'égalité entre les sexes) qui mesure les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 3 des OMD et présente des recommandations pour la poursuite des efforts menés.

6. Conseil international des sociétés du design industriel

Statut consultatif spécial, 1974

I. Introduction

Le Conseil international des sociétés du design industriel est une organisation à but non lucratif qui défend les intérêts de la profession du design industriel. Le Conseil travaille avec 50 pays et continue à mettre en place un réseau d'étudiants et de spécialistes appartenant aux milieux du design industriel.

A. Buts et objectifs de l'organisation

À ce jour, le but premier de l'association est de favoriser le développement de la discipline du design industriel au niveau international. Le Conseil cherche à créer les conditions dans lesquelles le design peut, dans le monde, améliorer la qualité de la vie sur le plan social, culturel, économique et environnemental. Sa quadruple mission consiste à : faciliter la collaboration entre les organisations membres du Conseil; encourager et protéger la pratique professionnelle du design industriel aux niveaux régional et international; contribuer à l'essor de l'étude du design sur le plan de la théorie, de la recherche et de la pratique à tous les niveaux d'enseignement; et collaborer avec les acteurs pour faire mieux comprendre le design au niveau mondial.

B. Changements apportés à l'organisation

La vingt-cinquième assemblée générale du Conseil international des sociétés du design industriel a eu lieu en octobre 2007; elle a approuvé une modification de la mission du Conseil, par l'admission du segment des entreprises, avec un certain nombre de voix attribué dans les décisions du Conseil. Cela marque une évolution dans le processus de décision et assure une meilleure représentation des organisations des pays en développement.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Voir plus bas.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Voir plus bas.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

Le Conseil participe activement au réseau « *Creative Cities* » de l'UNESCO, qui a de nombreux objectifs similaires, et avec le projet « *World Design Capital*™ » du Conseil, qui vise à faire mieux connaître l'impact du design sur la qualité de la vie dans les grandes villes du monde. Ces dernières années, le Conseil a participé à un groupe d'évaluation des candidatures à l'admission au Réseau « *Creative Cities* » et il continue à concourir à l'initiative, par une action de promotion dans son propre réseau. Des représentants de l'UNESCO sont régulièrement invités aux réunions du Conseil et notamment au programme « *World Design Capital*™ ».

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 2. Le réseau Éducation en ligne du Conseil est un bon exemple de cet engagement d'améliorer l'enseignement du design et de partager les pratiques optimales.

Objectif 7. Entre 2007 et 2009, le Comité de la pratique professionnelle, qui est un sous-comité du Conseil d'administration, a mis à jour le code de conduite du Conseil international des sociétés du design industriel, à l'intention des professionnels du design, ce code comprenant des directives sur les pratiques à suivre pour assurer la viabilité environnementale**,** et il a notamment participé, en juin 2007, au Forum Inter-Design avec le George Brown College (Canada), qui a examiné les questions de la revitalisation, de la durabilité, de la création de capacités et de la préservation des ressources; en septembre 2009, il a étudié la mise au point de prototypes de modes de transport non motorisés pour le Ministère des transports de l'Afrique du Sud.

Objectif 8. Le Conseil réunit plus de 165 organisations membres dans 50 pays. Il organise des réunions internationales pour assurer un échange culturel et technique entre spécialistes du design, par exemple le Congrès mondial du design du Conseil international des sociétés du design industriel, tenu en 2007 à San Francisco, qui a rassemblé des délégués de 44 pays, qui ont échangé des informations sur le milieu du design, ses pratiques et sa philosophie. Au Congrès tenu en 2009 à Singapour, des délégués de 40 pays se sont réunis pour examiner comment le design industriel et la créativité peuvent contribuer à façonner l'avenir de la planète.

7. International Health Awareness Network (Réseau international de sensibilisation aux problèmes de santé publique)

Statut consultatif spécial, 1998

I. Introduction

Le Réseau international de sensibilisation aux problèmes de santé publique a été conçu lors de la troisième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Nairobi en juin 1985, pour examiner et évaluer les réalisations de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

Buts et objectifs de l'organisation

La mission du Réseau comprend les tâches suivantes : éduquer, émanciper et dispenser des soins de santé aux femmes et aux enfants et éliminer toutes les formes de violence contre les femmes, en particulier dans les pays en développement; et travailler avec les Nations Unies et d'autres organisations pour faire connaître et appliquer les activités et les politiques visant à améliorer la santé et la qualité de la vie des femmes et des enfants.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Le Réseau a participé au deuxième Salon international des initiatives de paix, le 3 juin 2006 à Paris et à la Conférence sur le thème « Avènement d'une paix juste et durable », tenue à Hiroshima (Japon) du 31 août au 4 septembre 2006. Le Réseau a aidé à mettre en place l'Université de la paix en décembre 2008 à Tanga (République-Unie de Tanzanie) pour soutenir l'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme, du Programme d'action sur une culture de paix et des résolutions 1325 (2000), 1820 (2008) et 1888 (2009) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Réseau a participé aux réunions de la Commission de la condition de la femme, tenues du 27 février au 10 mars 2006, du 26 février au 9 mars 2007, du 25 février au 7 mars 2008 et du 2 au 13 mars 2009 à New York, où il a organisé des manifestations parallèles. Il a également assisté à la conférence annuelle organisée par le Département de l'information à l'intention des ONG, à New York du 6 au 8 septembre 2006 et du 5 au 7 septembre 2007, à Paris du 3 au 5 septembre 2008, et à Mexico du 9 au 11 septembre 2009.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

Le Réseau a participé à l'Assemblée mondiale de la santé, organisée par l'OMS à Genève du 22 au 27 mai 2006, où son président a présenté une communication sur la nutrition maternelle, la nutrition et la croissance dans la prime enfance, à titre de manifestation parallèle.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Réseau travaille à la réalisation des OMD en Afrique du Sud, en Turquie, en République-Unie de Tanzanie et au Somaliland, par plusieurs projets : distribution de bourses d'études en Afrique du Sud, organisation de séminaires et de conférences sur des modes de vie salubres, sur la nutrition et l'éthique médicale; organisation de campagnes de vaccination de masse et don d'appareils de mammographie; don d'ambulances au village de Mundini (Kenya); dépistage du cancer au Somaliland; et coopération avec des lauréats du Prix Nobel pour l'organisation d'un dialogue sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et la paix mondiale. Plus précisément, s'agissant de l'**objectif 2**, le Réseau a mené à bien un programme d'alphabétisation sur 10 ans en Afrique du Sud en collaboration avec *Heartbeat*, une organisation sise à Pretoria; et en décembre 2007, les membres du Conseil d'administration du Réseau ont participé aux travaux du *SVP Trust for Rural Reconstruction*, dans l'arrondissement de Kancheepuram, au Tamil Nadu (Inde).

Objectif 8. Le Réseau a organisé une collecte de livres, entre 2006 et 2007, au profit des étudiants en médecine de l'École de médecine du Somaliland.

8. Institut international des études non alignées (International Institute for Non-Aligned Studies)

Statut consultatif général, 1998

I. Introduction

L'Institut international des études non alignées jouit d'un statut d'invité au sein du Mouvement des non-alignés. Il apporte des contributions appréciables à la diffusion

de l'information aux habitants des pays non alignés par la participation aux réunions ministérielles et aux sommets du Mouvement des non-alignés.

Buts et objectifs de l'organisation

Les activités de l'Institut sont centrées sur la sensibilisation aux violations des droits de l'homme, principalement au moyen de publications. L'Institut travaille aussi avec des dirigeants, en vue d'élaborer sur ces questions des politiques mieux adaptées et plus cohérentes. Il a organisé des réunions avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et avec des spécialistes des droits de l'homme; il a organisé aussi des réunions d'information à l'intention d'ONG et des séminaires sur divers problèmes que soulèvent les violations des droits de l'homme.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'Institut a organisé des séminaires en Inde, ou y a participé pendant la période considérée, avec l'Université de Delhi, le Centre Sarojini Naidu d'études féminines, l'Université du Haryana, l'Université du Jammu, l'Université de Bhopal, l'Université Jawaharlal Nehru, l'Université de Lucknow, le Jesus and Mary College de New Delhi, et l'Université ouverte nationale Indira Gandhi (New Delhi), notamment.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'Institut a participé aux sessions du Conseil des droits de l'homme de 2006 à 2009; il y a fait des communications écrites ou orales. Durant ces sessions, l'Institut a organisé des séminaires sur les droits de l'homme, le terrorisme, les droits fondamentaux des femmes dans les régions de conflit et sur d'autres sujets. Il a participé également à la Conférence d'examen de Durban, tenue du 20 au 24 avril 2009 à Genève.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

Néant.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

Néant.

9. Réseau international de l'énergie durable

Statut consultatif spécial, 1998.

I. Introduction

Le Réseau international de l'énergie durable est un réseau qui regroupe environ 150 ONG. Il a été créé en 1992 lors du Forum mondial tenu parallèlement à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro (Brésil).

Buts et objectifs de l'organisation

Le Réseau international de l'énergie durable est un réseau mondial d'organisations travaillant à la recherche de solutions, reposant sur l'énergie durable, aux problèmes de la pauvreté et de la protection de l'environnement. Ses travaux visent notamment : l'accès égal de tous aux services énergétiques; des possibilités de création de revenu reposant sur les énergies renouvelables, en particulier pour les pauvres; l'augmentation des rendements et la réduction de la pollution dans l'utilisation des combustibles classiques; et la réduction de la pollution à un niveau tolérable par l'environnement, notamment s'agissant des émissions de gaz à effet de serre, par une meilleure efficacité des méthodes classiques de production, de transformation, de transport, de distribution et d'utilisation de l'énergie, au moyen de sources d'énergie renouvelables disponibles localement.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Le Réseau participe aux réunions de la Commission du développement durable, notamment à celles tenues du 1er au 4 mai 2006 et du 30 avril au 11 mai 2007 à New York, où il a organisé des manifestations parallèles sur l'énergie durable.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Réseau a le statut consultatif auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il a participé à la quatorzième session de la Conférence des Parties, à Poznan (Pologne), en 2008 et à la quinzième, à Copenhague (Danemark), en 2009.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

Voir plus haut.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1. Le Réseau diffuse des informations sur les utilisations réussies de solutions énergétiques susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté en encourageant des formes d'énergie d'un coût abordable, notamment des réchauds efficaces et propres, des convertisseurs de biomasse et de petites installations photovoltaïques. Le Réseau a publié un manuel de solutions énergétiques durables dans l'optique de la réduction de la pauvreté en Asie du Sud, disponible en cinq langues.

Objectif 7. Le réseau diffuse des informations sur l'utilisation et les perspectives des solutions et stratégies énergétiques alliant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

10. Union internationale de psychologie scientifique

Statut consultatif spécial, 1998

I. Introduction

L'Union internationale de psychologie scientifique est une organisation composée de 71 organisations nationales (sociétés nationales, associations, comités de psychologie scientifique et académies nationales des sciences) et de 12 organisations internationales ou régionales affiliées, qui représentent plus de 600 000 psychologues du monde entier.

A. Buts et objectifs de l'organisation

Les buts de l'Union internationale de psychologie scientifique sont de servir la science et la profession de psychologue au niveau mondial et de dispenser des services à ses membres nationaux. Ses actions sont notamment la création de capacités pour une participation et un soutien des bases scientifiques de la psychologie dans les régions moins développées; le transfert de compétences, notamment par des séminaires de formation à la recherche; des réseaux internationaux de chercheurs, notamment par sa participation aux plans scientifiques des bureaux régionaux du Conseil international de la science et au réseau HealthNet; l'Union assure sa représentation internationale dans les organisations internationales afin de promouvoir la cause de la psychologie comme science, et de contribuer à des activités complémentaires à d'autres disciplines; elle dispense des services à ses membres nationaux; elle défend la cause de la discipline, notamment en mettant au point des normes et des directives, et elle mène des activités de communication et de diffusion.

B. Changements appréciables apportés à l'organisation

Quelques changements ont été introduits dans le statut et le règlement intérieur de l'Union internationale de psychologie scientifique lors des réunions de son

assemblée générale de 2006 et de 2008. Parmi ces modifications figurent l'adoption du principe d'un système de cotisations comprenant sept catégories distinctes et des modifications à la politique des services doubles de l'Union.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Des représentants de l'Union internationale de psychologie scientifique ont siégé comme membres des comités de planification des Journées annuelles de 2007 et 2008 pour la psychologie, aux Nations Unies, et ont fait des exposés à cette occasion. L'Union a organisé plusieurs manifestations parallèles sous l'égide du Comité d'ONG sur la famille et notamment : la Conférence annuelle de 2007 organisée par le Département de l'information à l'intention des ONG sur le changement climatique; la commémoration de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les enfants, le plan « Un monde digne des enfants plus cinq »; la réunion de la Commission du développement social sur l'impact de l'immigration sur la santé et la famille; et une manifestation parallèle à la Commission de la condition de la femme. L'Union internationale de psychologie scientifique a aidé à rédiger une réponse du Comité des ONG de l'UNICEF au rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les progrès accomplis dans le plan « Un monde digne des enfants plus cinq ». Elle a également participé à une réunion plénière de haut niveau consacrée au suivi des textes issus de la session extraordinaire sur les enfants, et au lancement d'une table ronde organisée par l'UNICEF sur la protection des enfants dans le monde, notamment.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'Union a participé aux réunions des comités d'ONG sur la famille et la santé mentale. Elle a été élue coprésidente du Comité d'ONG sur la famille et représente le Comité sur la famille aux réunions de la Conférence des ONG, aux réunions du Comité d'ONG de l'UNICEF, et à la commération de l'adoption de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. L'Union internationale de psychologie scientifique a contribué aux réunions suivantes : Conférence annuelle organisée par le Département de l'information à l'intention des ONG, le 7 septembre 2007, notamment par un atelier sur le thème « *Small steps, big effect: what families and children can do to help reverse global warming* » (Des mesures modestes mais efficaces : ce que peuvent faire les familles et les enfants pour aider à inverser le réchauffement mondial); la commémoration de la session extraordinaire sur les enfants, le plan « Un monde digne des enfants plus cinq », le 11 décembre 2007; la réunion le 7 février 2008 de la Commission du développement social; la réunion le 28 février 2008 de la Commission de la condition de la femme; la réunion annuelle du Département de l'information célébrant la Journée internationale de la famille, le 15 mai 2008; la Conférence tenue à Genève sur la réduction du risque de catastrophe; la Conférence annuelle organisée par le Département de l'information à l'intention des ONG sur le changement climatique, en 2007.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

Par le réseau de santé publique Healthnet et d'autres groupes, l'Union internationale de psychologie scientifique collaborera avec l'Organisation mondiale de la santé, notamment à la révision de la Classification internationale des maladies, et avec l'UNESCO et l'UNICEF.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Union organise tous les quatre ans un congrès international de psychologie qui examine des aspects qui relèvent bien des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier les objectifs 3, 4 et 8.

11. Kiwanis International

Statut consultatif spécial, 2002

I. Introduction

Kiwanis International est une organisation mondiale de volontaires qui, en s'attachant à chaque enfant et à chaque communauté, cherche à changer le monde. Kiwanis compte 586 000 membres, dans 80 pays.

Buts de l'organisation

Les membres de Kiwani International mettent en œuvre environ 150 000 projets et collectent près de 107 millions de dollars chaque année pour une action auprès des collectivités locales, des familles et des projets, et fournissent un service à titre bénévole. Kiwanis International cherche à former des jeunes dirigeants, construit des terrains de jeu pour les enfants et lève des fonds pour la recherche pédiatrique. Ses membres aident aussi à loger les sans-abri, nourrir les affamés, suivre l'épanouissement des enfants et prendre soin des malades.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Pendant la période considérée, Kiwanis International a mené à bien le projet mondial de services pour la lutte contre les troubles dus à la carence en iode, et a levé plus de 100 millions de dollars pour seconder ses travaux. Kiwanis International travaille avec l'UNICEF sur la lutte contre les troubles dus à la carence en iode dans les pays en développement, et aide à éliminer ces troubles dans 70 % des cas. Sa publication officielle, le magazine *KIWANIS*, est diffusée auprès de 275 000 membres dans le monde.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Des représentants de Kiwanis International ont participé, au Siège des Nations Unies, aux réunions suivantes : une réunion le 6 octobre 2005 sur les perspectives d'application du document issu du Sommet mondial; une réunion le 10 novembre 2005 sur la stabilité des situations postconflictuelles et les perspectives qui s'offrent à la Commission de consolidation de la paix; une réunion le 8 décembre 2005 sur la transformation de la Commission des droits de l'homme en Conseil des droits de l'homme. Parmi les autres réunions il faut mentionner les conférences ou réunions annuelles organisées par le Département de l'information à l'intention des ONG : du 7 au 9 septembre 2005, les 22 et 23 février 2006, et les 5 au 8 septembre 2006, ainsi que la réunion organisée le 20 novembre 2009 pour marquer le vingtième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

Voir plus haut.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 6. En 2005, Kiwanis International a levé plus d'un million de dollars pour financer le programme « *Kick HIV/AIDS Out of Kenya* » (Chassons le VIH et le sida du Kenya), dont l'objet est d'enseigner des compétences de survie aux filles, de les encourager à prendre un rôle de direction et de leur faire connaître les risques du VIH et du sida; le projet, réalisé au Swaziland, intitulé « *Key Club International's Swazi Children Care* » a été mené avec l'UNICEF et son programme « Points pour les soins de voisinage », fait appel à des volontaires locaux qui dispensent à des enfants contaminés ou malades du sida des soins, une protection, des repas nourrissants et la possibilité de jouer et de s'instruire.

Objectif 7. Kiwanis International a levé des fonds pour l'initiative « Six Cents » afin de distribuer des sels de réhydratation par voie orale pour aider les enfants à survivre aux épisodes de déshydratation et trouver des solutions à long terme, par exemple un financement pour la mise en place de systèmes de filtrage de l'eau et d'assainissement.

12. Conseil national coréen des femmes

Statut consultatif special, 1998

I. Introduction

Le Conseil national coréen des femmes est un organe consultatif fédérant des organisations féminines en République de Corée; le Conseil compte 49 organisations membres et 16 organisations nationales affiliées.

A. Buts et objectifs de l'Organisation

Le but du Conseil est l'égalité entre les sexes par l'épanouissement des femmes. Il encourage la coopération et l'établissement de liens d'amitié entre organisations féminines, ainsi qu'une participation active à l'avancement des femmes et à la société de protection sociale; et il reflète l'influence des opinions des associations féminines sur l'action du gouvernement et de la société. Le Conseil formule des recommandations à l'intention du gouvernement pour la promotion des femmes et le renforcement des réseaux internationaux en sa qualité de membre du Conseil international des femmes, et réalise des projets visant l'égalité entre les sexes et une meilleure participation des femmes à la vie politique.

B. Changements appréciables apportés à l'organisation

En 2009, le nombre d'organisations membres du Conseil avait doublé pour atteindre 65.

II. Contribution aux travaux des Nations Unies

Le Conseil accueille chaque année le Congrès national des femmes coréennes, dont le but est d'encourager l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme. Depuis 2008, le Conseil organise un vaste débat annuel pour célébrer la Journée internationale des femmes, ainsi que la Journée des filles, avec les Éclaireuses coréennes, pour enseigner aux filles les compétences de direction et les aider à élargir leur compréhension de la notion d'égalité des sexes.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Conseil a assisté, au Siège des Nations Unies, aux réunions suivantes : les réunions de la Commission de la condition de la femme, du 27 février au 10 mars 2006, du 26 février au 9 mars 2007, du 25 février au 7 mars 2008, et du 2 au 13 mars 2009 à New York, et le Conseil a organisé à cette occasion des manifestations parallèles.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

En sa qualité de membre du Centre Asie-Pacifique pour les femmes dans la vie politique, qui est affilié au Conseil international des femmes, le Conseil national coréen des femmes a été le principal intervenant au troisième Congrès mondial des femmes politiques, tenu à Manille du 19 au 22 octobre 2008. L'objet de ce congrès était de faire largement connaître parmi les dirigeants politiques les possibilités offertes par la participation des femmes et leur rôle aux niveaux national et international dans le domaine du changement climatique.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

En plus des activités figurant plus haut, le Conseil a contribué aux objectifs suivants :

Objectif 1, cible 1B5. Le Centre d'éducation professionnelle féminine Yong San organise des formations à l'entreprise et à l'aménagement des carrières à l'intention des femmes; avec l'aide du Ministère du travail, le Bureau consultatif pour l'égalité des sexes dans l'emploi dispense des conseils juridiques par téléphone, par Internet, par courrier et par des visites personnelles; toujours avec l'aide du Ministère du travail, le Programme de développement des carrières féminines aide à créer des emplois pour les femmes, par le canal du projet « Éducation écologique de la main-d'œuvre ».

Objectif 7, cible 2. Le projet « Éducation écologique de la main-d'œuvre » cherche à assurer une réduction des émissions de dioxyde de carbone dans les tâches quotidiennes qu'accomplissent les ménagères coréennes, par des principes d'économie d'énergie et d'électricité.

13. Les Vraies femmes du Canada

Statut consultatif spécial, 1998

I. Introduction

L'Association « Les Vraies femmes du Canada » cherche à améliorer la condition de la femme et de la famille tant au Canada que dans le monde.

Buts et objectifs de l'organisation

Le but de l'Association est de promouvoir l'égalité et le bien-être des Canadiennes et de leur famille au foyer, sur le lieu de travail et à la retraite. « Les Vraies femmes du Canada » est une organisation de défense des droits fondamentaux, dont l'action comprend un démarchage auprès des parlementaires et la comparution devant des commissions officielles au nom des femmes et de leur famille, et une intervention dans les tribunaux qui traitent d'affaires concernant les femmes et leur famille. L'Association encourage la diffusion de ses vues par la presse écrite et orale au Canada. L'Association comprend en majorité des Canadiennes et travaille surtout au Canada.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Conformément à la partie VI de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, l'Association est intervenue, en tant qu'*amicus curiae*, le 4 octobre 2009, dans l'action en justice visant à décriminaliser la prostitution au Canada et à lui permettre de fonctionner sans restrictions légales. L'Association a publié une brochure, en février 2008, pour diffusion dans tout le

Canada, intitulée « La prostitution au Canada », dans laquelle elle soulève des objections concernant les abus dont sont victimes les femmes qui se livrent à la prostitution. Le 31 juillet 2006, l'Association a contribué à l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant en démarchant le Ministre de la Justice et Procureur général du Canada et les procureurs généraux des provinces, afin de renforcer la législation contre la prostitution des enfants conformément aux alinéas a) et b) de l'article 34 de la Convention. L'Association est favorable au projet de loi C-268, qui vise à modifier le Code pénal (portant sur les peines minimales pour délit de traite des personnes de moins de 18 ans) en démarchant le gouvernement fédéral dans l'esprit de l'article 35 de la Convention qui interdit la traite des enfants. L'Association a témoigné devant la Commission de la justice et des droits de l'homme de la Chambre des Communes le 1er juin 2009, en exprimant son inquiétude au sujet de la traite des enfants, et pour appuyer le projet de loi C-268. L'Association a milité contre la création, en 2003, à Vancouver, de sites autorisant l'injection de drogues, contrairement aux dispositions des traités des Nations Unies relatifs aux stupéfiants. L'Association « Les Vraies femmes du Canada » a assisté à la réunion du Groupe consultatif canadien sur la prévention de la toxicomanie des jeunes, à Ottawa, le 12 mars 2009, qui est chargé d'élaborer des politiques visant à instruire les adolescents des effets de l'utilisation non médicale de la drogue.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

« Les Vraies femmes du Canada » ont participé aux réunions de la Commission de la condition de la femme, tenues aux Nations Unies, à New York, du 27 février au 10 mars 2006, du 26 février au 9 mars 2007, du 25 février au 7 mars 2008 et du 2 au 13 mars 2009.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

« Les Vraies femmes du Canada » ont coopéré avec le Sommet mondial des femmes pour célébrer la Journée mondiale de la prévention des mauvais traitements aux enfants, le 19 novembre 2006; à cet effet, l'Association a organisé une série de conférences de presse dans les grandes villes canadiennes, elle a invité le Parlement à adopter une législation visant à relever de 14 à 16 ans l'âge légal pour le consentement aux rapports sexuels, et l'a invité aussi à renforcer la loi contre la pédopornographie au Canada. L'Association a également participé comme membre auxiliaire à la réunion de la Fondation du Sommet mondial des femmes, le 19 novembre 2007 et le 19 novembre 2008. L'association a présenté une communication au Congrès mondial des ONG, tenu à Toronto (Ontario) du 8 au 11 novembre 2007 sous le titre de « *Building healthy families as a foundation for lasting world peace* » (Familles saines, base d'une paix durable). L'Association coopère avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et elle a participé à la consultation régionale « Après 2008 » tenue à Vienne du 7 au 9 juillet 2008. L'objectif de cette réunion était d'accroître la participation des ONG aux activités de l'Office.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation contribue à la réalisation des OMD de la façon suivante :

Objectif 3. « Les Vraies femmes du Canada » ont présenté une communication, le 7 février 2007, à la Commission permanente de la Chambre des Communes sur la condition de la femme, encourageant l'indépendance des femmes et leur libre choix quant au lieu de travail et aux dispositions de la vie familiale. L'Association a participé à la réunion tenue à Toronto le 20 avril 2007 sur l'évaluation stratégique du programme fédéral visant l'égalité des sexes sur le lieu de travail.

14. Rehabilitation International

Statut consultatif spécial, 1978

I. Introduction

Rehabilitation International s'attache à défendre les droits des personnes handicapées dans le monde par un effort novateur et inclusif de développement, notamment en encourageant l'exercice de leur droit à l'accès à des soins de santé, à l'éducation, l'emploi et la justice dans les pays en développement.

Buts et objectifs de l'organisation

Le réseau mondial de Rehabilitation International comprend des experts, des spécialistes et des personnes handicapées dans 100 pays dont les États-Unis, ce qui lui permet d'agir de façon cohérente et efficace pour militer en faveur d'une société plus égalitaire et plus accessible, où les personnes handicapées peuvent exercer leur droit de façon équitable avec autrui, aux niveaux mondial, national et local. Rehabilitation International est très attachée aux principes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, instrument à la rédaction duquel l'organisation a participé, et cherche à en obtenir une ratification et une application plus large dans le monde.

II. Contribution aux travaux des Nations Unies

Rehabilitation International a joué un rôle actif dans les cinq années de négociations, tenues au Siège de l'ONU, du Comité spécial préparant l'adoption d'une convention détaillée et complète sur la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées. L'Association a facilité la participation de nombreuses organisations et de 100 experts de plus de 30 pays travaillant dans le domaine des handicaps, pour leur permettre de participer aux réunions du Comité spécial. En outre, Rehabilitation International a organisé plusieurs manifestations parallèles portant sur l'éducation et les droits des femmes handicapées, souvent avec d'autres ONG ou organismes des Nations Unies. Des dirigeants d'organisations de personnes handicapées, des fonctionnaires des Nations Unies et des gouvernements et des militants et experts sur les questions des incapacités se sont réunis le 26 août

2006 au Conseil municipal de New York pour un séminaire sur les moyens efficaces d'appliquer la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Le projet de la phase II de la campagne mondiale de mobilisation de Rehabilitation International a publié un feuillet d'information sur la pauvreté et les handicaps, qui met en évidence les liens entre les deux phénomènes et montre leur rapport avec les dispositions des conventions. Un disque compact (CD) sur les ressources en matière de mobilisation a été diffusé; il contient des données factuelles sur Rehabilitation International, la liste des ratifications de la Convention et la liste des pays et leur statut au regard de la Convention, ainsi que le texte lui-même de la Convention.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

En 2006, Rehabilitation International a participé aux deux sessions finales du Comité consultatif qui ont abouti à l'adoption de la Convention et de son protocole facultatif par l'Assemblée générale, le 13 décembre. L'Association a participé aux débats sur les grandes questions que soulève la Convention, notamment l'accessibilité, la réadaptation, l'éducation, la santé, la capacité juridique, les besoins particuliers des femmes et des enfants handicapés, la coopération internationale et les moyens de surveillance nationaux et internationaux. Rehabilitation International, qui est membre du Comité directeur de *Disability Caucus*, aide également à promouvoir l'action menée au titre de la Convention pour une démarche reposant sur les droits de l'homme en matière de handicap. Rehabilitation International a participé à diverses activités menées par les Nations Unies pour célébrer la Journée internationale des personnes handicapées, organisée chaque année par le Département des affaires économiques et sociales, le 3 décembre.

B. Coopération avec les organes des Nations Unies

Rehabilitation International entretient de longue date une relation de coopération avec l'UNICEF, et participe notamment à la production commune du bulletin « *One in Ten* » (Un sur dix)**.** Rehabilitation International est un membre actif du groupe de travail des ONG sur les enfants handicapés, à l'UNICEF, et il participe à des consultations sur l'Étude des Nations Unies sur la violence contre les enfants. Rehabilitation International a participé activement à la publication de l'UNESCO intitulée : « Rapport de suivi mondial sur l'Initiative 'Éducation pour tous' ». En 2007, des représentants de Rehabilitation Internationale ont participé à la réunion d'un groupe d'experts chargé de conseiller le Rapporteur spécial sur les droits des handicapés. Pour contribuer à la ratification et à l'application de la Convention, L'Association a organisé une conférence régionale en Amérique latine qui a réuni 250 participants de 20 pays. La Conférence a permis de mieux faire connaître la Convention parmi les militants et les fonctionnaires chargés de la question des handicaps. En outre, cette conférence a permis à Rehabilitation International de nouer des partenariats avec d'importants organismes tels que le Bureau des affaires juridiques, le Comité des ONG sur les droits de l'homme, et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

C. Activités relevant des objectifs du Millénaire pour le développement

En plus de ce qui précède, Rehabilitation International contribue à la réalisation des OMD suivants :

Objectif 2. Rehabilitation International a coprésidé un groupe de travail thématique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur les préoccupations liées aux handicaps, qui a conduit au lancement d'un projet de recherche dont le but est d'élaborer des directives et d'inclure les enfants handicapés dans le système scolaire. Rehabilitation International a aidé l'UNESCO en mettant au point un questionnaire à l'intention des gouvernements pour évaluer et diffuser les progrès qu'ils ont accomplis dans l'inclusion des enfants handicapés dans les systèmes scolaires nationaux. En collaboration avec la Ligue arabe et le Conseil suprême des affaires familiales du Qatar, et pour contribuer aux objectifs du Millénaire pour le développement, Rehabilitation International a organisé, du 18 au 20 février 2009, au Caire (Égypte), une formation sur les droits des personnes handicapées à l'intention des femmes handicapées de la région arabe. L'initiative commune pour promouvoir l'autonomisation économique et l'inclusion dans la vie sociale des femmes handicapées des zones rurales de l'Inde, a été présentée durant le Forum Shafallah à Doha. La Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des États-Unis, le Partenariat mondial pour les handicaps et le développement, et Rehabilitation International ont organisé ensemble un groupe d'étude sur l'inclusion systématique des handicaps dans les stratégies nationales et dans les rapports nationaux portant sur les OMD, le 3 septembre 2009, à titre de manifestation parallèle à la réunion de la Conférence des États parties à la Convention. L'Association a rencontré un grand nombre de missions permanentes auprès des Nations Unies au cours des trois dernières années, ce qui s'est traduit par une collaboration avec les Nations Unies sur des initiatives telles que la réalisation des OMD et l'action menée pour obtenir la signature, la ratification et l'application de la Convention.